

Tableau de commande Standard

Colis DB 25



Notice d'utilisation
et de raccordement

SOMMAIRE

1. TABLEAU DE COMMANDE	1
1.1 Description.....	1
1.2 Principe de fonctionnement.....	2
2. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES.....	2
2.1 Installation minimale	3
2.2 Installation avec thermostat d'ambiance	4
2.3 Installation avec régulation SV-matic.....	4
2.4 Raccordements supplémentaires éventuels.....	5
2.5 Raccordement du brûleur	6
3. ORGANES DE REGLAGE ET DE COMMANDE D'EAU CHAUDE SANITAIRE	6
4. SCHEMAS DE PRINCIPE.....	7
4.1 Installation minimale	7
4.2 Installation avec thermostat d'ambiance	7
4.3 Installation avec régulation SV-matic.....	8
5. MISE EN SERVICE	9
6. INFORMATION DE L'UTILISATEUR.....	9

Conformité / Marquage CE

Le présent produit est conforme aux exigences des Directives européennes et normes suivantes :

- 73/23 CEE Directive Basse Tension
Norme visée : EN 60.335.1
 - 89.336 CEE Directive Compatibilité électromagnétique
Normes visées : EN 50.081.1 / EN 50.082.1 / EN 55.014.
-

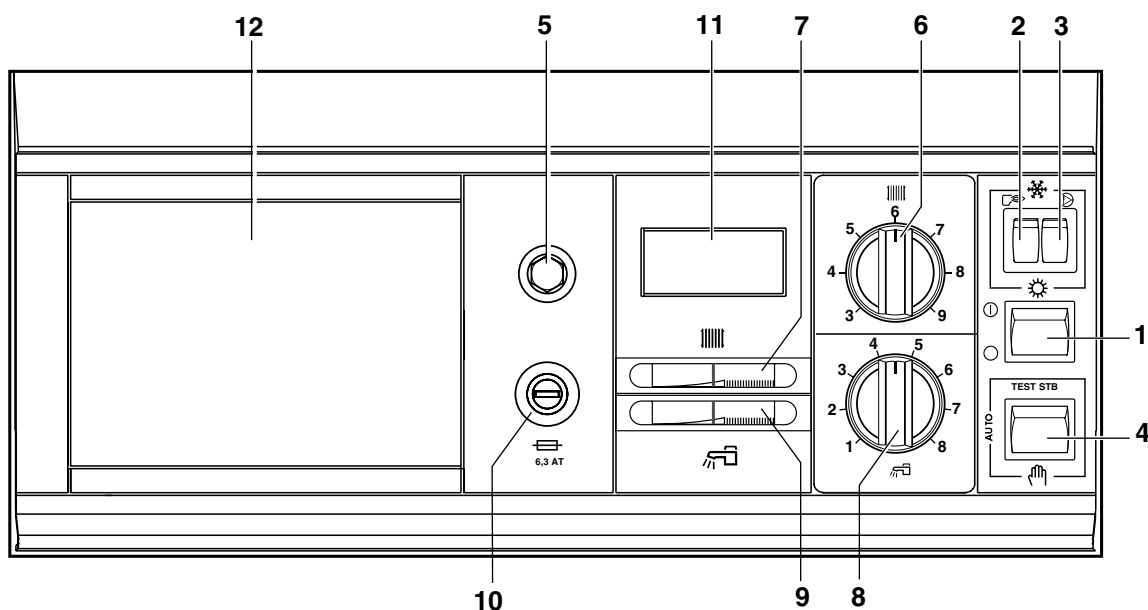


Le raccordement électrique de la chaudière doit être effectué par un professionnel qualifié. Le bon fonctionnement de la chaudière est conditionné par le strict respect de la présente notice d'utilisation et de raccordement.

Le tableau de commande standard, colis DB 25, équipe les chaudières GT/GTM 1100 V.

1. TABLEAU DE COMMANDE

1.1 Description



8199N280A

1. Interrupteur Marche ① / Arrêt ②.

2. Interrupteur brûleur : sert à couper (position été ☀) ou à mettre en marche le chauffage (position hiver ❄), par action sur le brûleur et la pompe chauffage (le fonctionnement de l'eau chaude sanitaire n'est pas arrêté).
En cas de montage d'une régulation SV-matic, cet interrupteur est mis hors service par la régulation.

3. Interrupteur accélérateur chauffage : sert à couper (position été ☀) ou à mettre en route (position hiver ❄) l'accélérateur (pompe chauffage).
En cas de montage d'une régulation SV-matic, il doit être placé en position hiver ❄.

4. Interrupteur à 3 positions :

☞ : **position manuelle**, cette position est à utiliser pour les chaudières **non équipées** de régulation SV-matic ou de thermostat d'ambiance.

La température de la chaudière est réglée par le thermostat de chaudière **6**. Cette position peut être utilisée pour tester le brûleur sur une installation équipée d'une régulation SV-matic ou d'un thermostat d'ambiance.

AUTO : position automatique, cette position est à utiliser en fonctionnement normal pour les chaudières **équipées** d'une régulation SV-matic ou d'un thermostat d'ambiance.

La température de la chaudière est réglée par l'option raccordée.

TEST STB : action momentanée pour tester le thermostat de sécurité.

5. Thermostat de sécurité à réarmement manuel (réglé d'origine à 110°C).

6. Thermostat de chaudière : il est réglable de 30 à 85 °C. Cependant, une butée intégrée d'origine limite la température maxi à 75°C. Cette butée peut être déplacée si nécessaire.

Le thermostat de chaudière doit obligatoirement être placé sur maxi en cas de montage d'une régulation SV-matic ou d'un thermostat d'ambiance.

7. Thermomètre de chaudière

8. Bouton de réglage de la température moyenne de stockage de l'eau chaude sanitaire réglable de 10 à 80°C avec un point dur à 60 °C.

9. Thermomètre eau chaude sanitaire.

10. Fusible 6,3 AT.

11. Emplacement pour compteur horaire éventuel.

12. Emplacement d'une régulation SV-matic (voir également la notice livrée avec cet appareil).

1.2 Principe de fonctionnement

— Tableau de commande

Le tableau de commande des chaudières GT et GTM 1100 V permet leur fonctionnement avec des brûleurs à 1 allure. Il comporte les organes de contrôle et de sécurité permettant de faire fonctionner la chaudière en réglant sa température avec le thermostat de chaudière.

— Installation de chauffage

La régulation de la température de l'installation chauffage peut être réalisée de différentes manières : thermostat de chaudière, vannes thermostatiques, vanne mélangeuse, thermostat d'ambiance, régulateurs SV-matic) ...

Dans tous les cas, il appartiendra à l'installateur d'expliquer au client le fonctionnement de la régulation chauffage en fonction de l'installation réalisée.

— Production de l'eau chaude sanitaire

La présence d'une pompe de charge et d'un clapet anti-thermosiphon sur le circuit primaire de réchauffage de l'eau chaude sanitaire autorise la régulation de la température de l'eau chaude sanitaire. Cette température est pré-réglée d'usine à 60 °C mais peut être réglée de 10 à 80 °C (avec un point dur à 60 °C) grâce au bouton de réglage situé en façade du tableau de commande.

Lors d'un réchauffage de l'eau chaude sanitaire, le brûleur et la pompe de charge sont mis en route alors que l'accélérateur chauffage est arrêté ; la température de chaudière est alors régulée par le thermostat limiteur situé également dans le tableau de commande (ce thermostat est réglé d'usine à 80 °C). Une fois la demande sanitaire satisfaite, le brûleur est arrêté et la pompe de charge continue encore de fonctionner 4 minutes après l'arrêt du brûleur (temporisation réglable de 3 à 6 minutes). Ceci permet d'utiliser la chaleur résiduelle accumulée dans le corps de chauffe pour compléter le réchauffage du ballon.

2. RACCORDEMENTS ELECTRIQUES

Le câblage électrique ayant été soigneusement contrôlé en usine, les connexions intérieures du tableau de commande ne doivent en aucun cas être modifiées.

Les raccordements électriques de la chaudière sont à effectuer selon les prescriptions des normes en vigueur en respectant les indications portées sur les schémas-électriques livrés avec l'appareil et les directives données ci-après. Le raccordement électrique doit être conforme à la norme NF C 15 100.

L'appareil doit être alimenté par un circuit comportant un interrupteur omnipolaire à distance d'ouverture supérieure à 3 mm.



Les raccordements doivent être effectués par un professionnel qualifié.

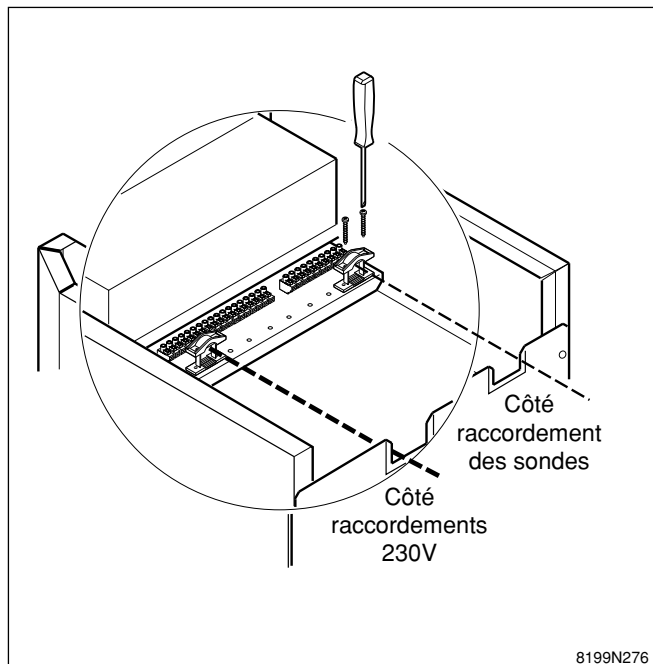
Les câbles de raccordement pourront être amenés à l'intérieur de la chaudière par les découpes existantes sur le panneau arrière de la chaudière, celles-ci permettant l'utilisation éventuelle de chemins de câble du commerce.

La fixation de ces câbles sur la tôle arrière du tableau se fera à l'aide des serre-câbles (serre-câbles livrés dans un sachet séparé) qui seront à monter sur la tôle.



ATTENTION : en aucun cas ne placer dans un même conduit ou chemin de câbles des fils de sonde (très basse tension) et des fils véhiculant du 230 V.

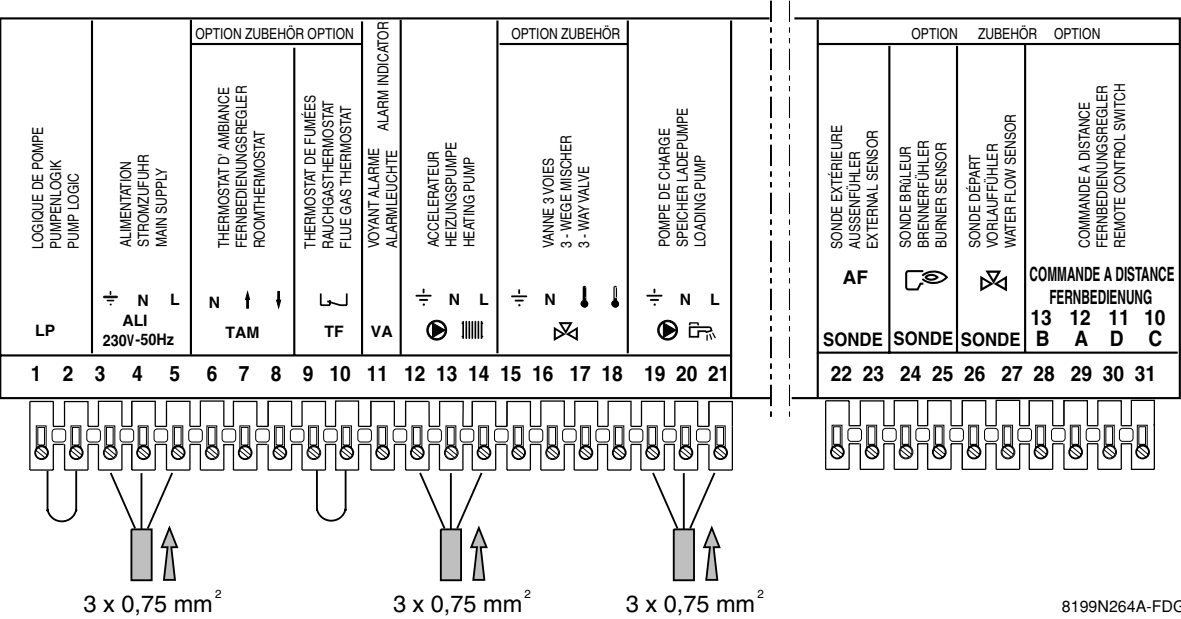
Les raccordements externes s'effectueront sur les 2 borniers prévus à cet effet à l'arrière du tableau de commande.



8199N276

2.1 Installation minimale (sans thermostat d'ambiance, ni régulation SV-matic)

Raccordements :



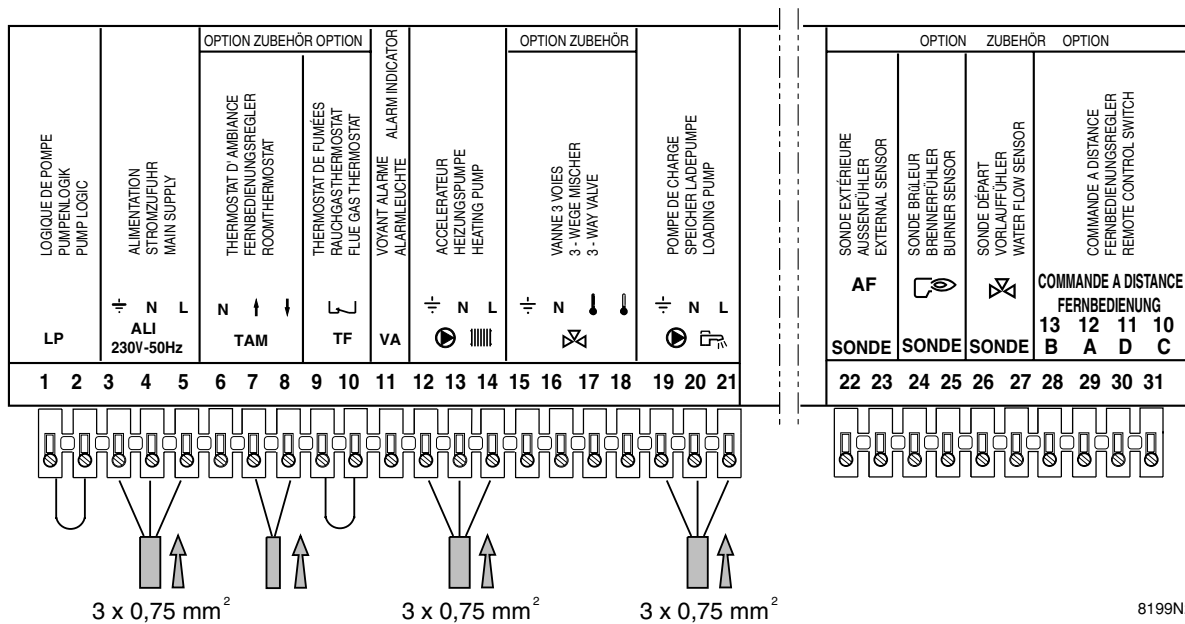
- Raccorder :
- l'alimentation (bornes 3-4-5),
 - l'accélérateur chauffage (bornes 12-13-14) selon le schéma ci-dessus.
 - la pompe de charge (bornes 19-20-21)

Important :

dans ce cas d'installation, l'interrupteur à 3 positions repère 4 doit être placé en position

2.2 Installation avec thermostat d'ambiance

Raccordements :



- Raccorder l'alimentation (bornes 3-4-5)
- Raccorder l'accélérateur chauffage (bornes 12-13-14) selon le schéma ci-dessus.
- Raccorder la pompe de charge (bornes 19-20-21)
- Raccorder le thermostat d'ambiance :
Thermostat à 2 fils (colis AD 125 ou AD 126 par exemple) :
raccorder entre 7 et 8 (les 2 fils sont interchangeables).

Thermostat à 4 fils

- phase sur borne 8
- retour signal sur borne 7
- neutre sur 6
- terre sur 12.

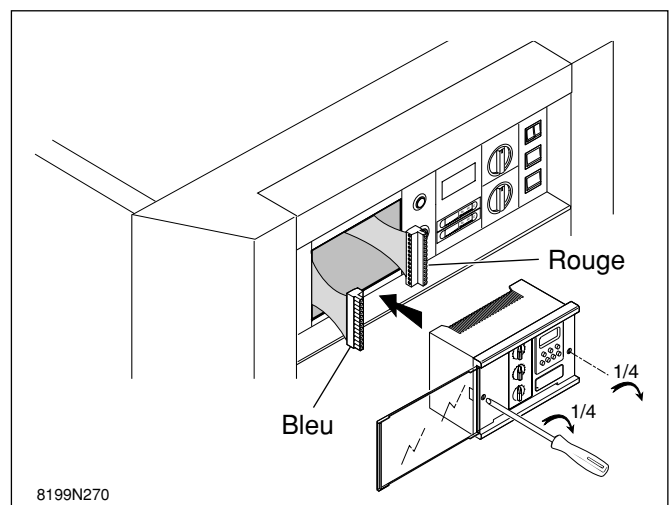
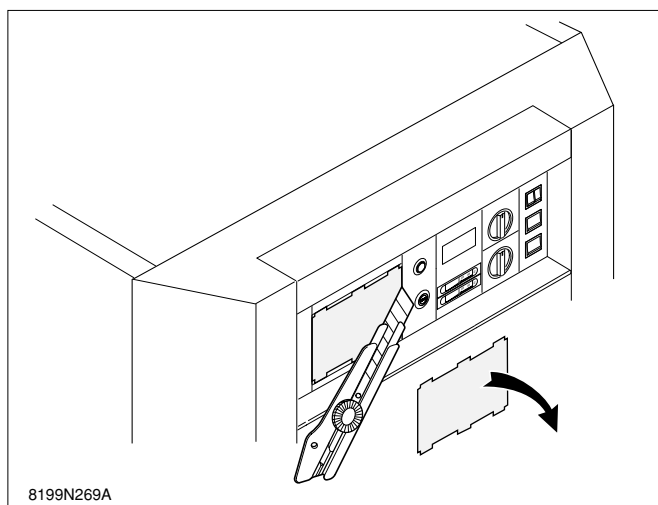


Important :

dans ce cas d'installation, l'interrupteur à 3 positions repère 4 est placé en position "AUTO".

2.3 Installation avec régulation SV-matic

• Montage de la régulation

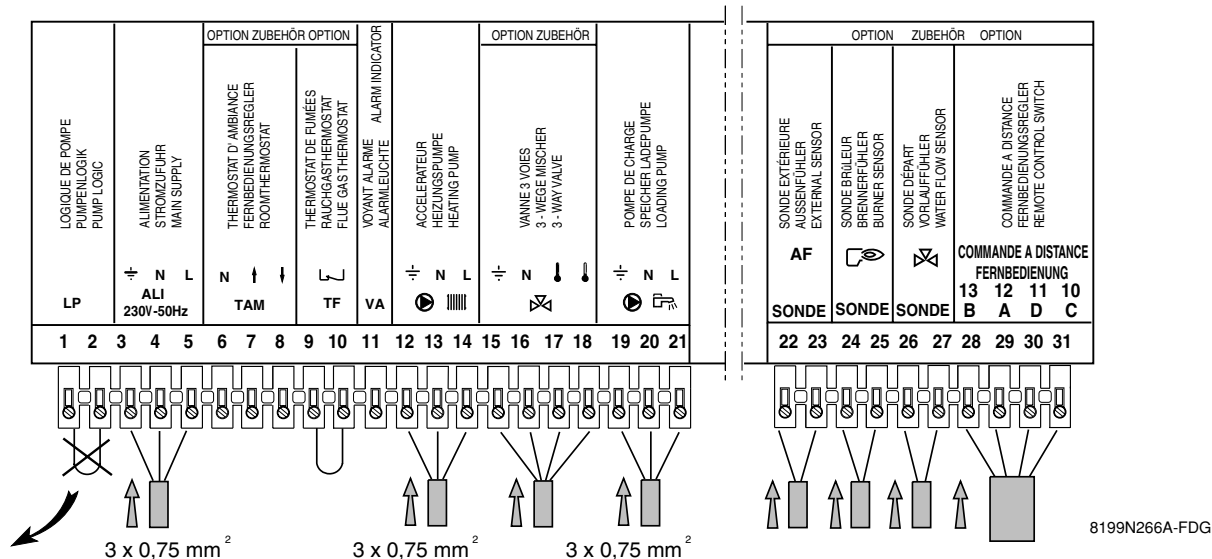


La régulation SV-matic est à monter en partie avant du tableau de commande. Pour cela :

- retirer le cache : couper à l'aide d'un couteau les 6 plots d'accrochage du cache puis le plier vers l'extérieur,
- embrocher les 2 connecteurs flottant dans le tableau sur l'arrière de la régulation (bleu sur bleu, rouge sur rouge),

- engager la régulation par l'avant et la fixer à l'aide des 2 vis plastiques situées en partie avant de l'appareil (1/4 de tour dans le sens des aiguilles d'une montre).

• Raccordement (installation avec régulation SV-matic)



- Raccorder l'alimentation (bornes **3-4-5**),
- Raccorder l'accélérateur chauffage (**12-13-14**).
- Retirer le pont LP des bornes **1-2**.
- Raccorder le moteur de vanne 3 voies s'il y a lieu :
Le moteur à 2 sens de marche de la vanne est à raccorder comme suit :

- l'ouverture sur  (borne **17**)
- la fermeture sur  (borne **18**)
- le neutre sur N (borne **16**)
- la terre sur  (borne **15**).

- Raccorder la pompe du circuit vanne 3 voies s'il y a lieu (en parallèle avec l'accélérateur chauffage - bornes **12-13-14**).
- Raccorder la pompe de charge (bornes **19-20-21**)
- Raccorder les sondes livrées avec la régulation :

● Régulation SV-matic 321 - 321 D

- (installation sans vanne 3 voies)
- sonde extérieure (bornes **22-23**)
- sonde chaudière (bornes **24-25**)

● Régulation SV-matic 331

- (l'installation avec vanne 3 voies)
- sonde extérieure (bornes **22-23**)
- sonde chaudière (bornes **24-25**)
- sonde départ (bornes **26-27**).

En cas de montage d'une commande à distance, celle-ci est à raccorder sur la barrette à l'emplacement prévu à cet effet (bornes **28 à 31**).

Pour la mise en place des sondes, voir la notice spécifique jointe à la régulation.

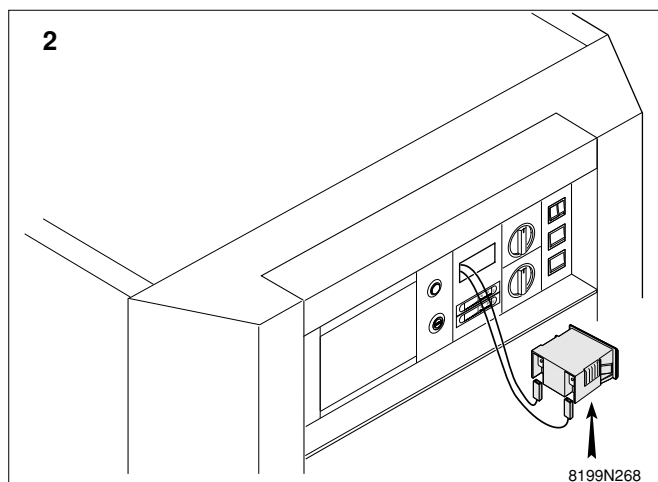
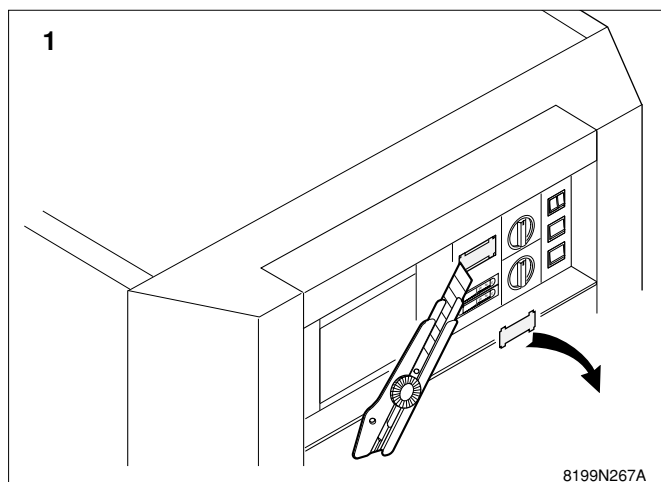


Important :

dans ce cas d'installation, l'interrupteur à 3 positions repère **4** est à placer en position **"AUTO"**.

2.4 Raccordements supplémentaires éventuels

- **Voyant alarme** : le raccordement d'un voyant alarme se fait sur la borne **11**.
- **Thermostat de fumée** : le raccordement d'un thermostat de fumée se fait sur les bornes **9 et 10** après avoir retiré le pont existant. Les connexions sont interchangeables.



2.5 Raccordement du brûleur

La chaudière est équipée d'un câble avec une broche de raccordement européenne 7 plots mâle qui peut

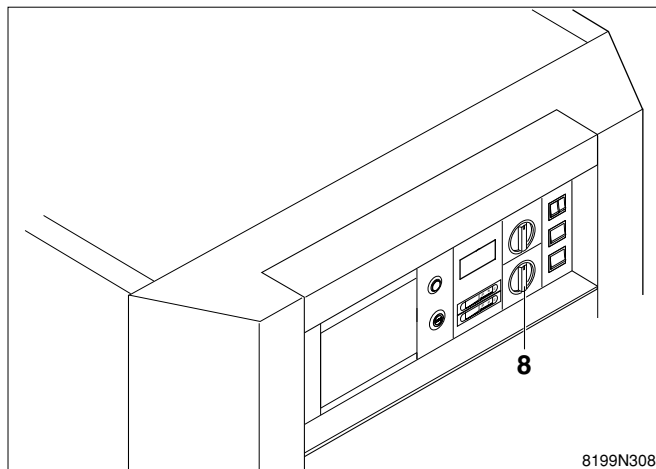
s'emboîter sur la broche femelle livrée avec les brûleurs - voir la notice livrée avec le brûleur.

3. ORGANES DE REGLAGE ET DE COMMANDE D'EAU CHAUDE SANITAIRE

● Réglage de la température de l'eau chaude sanitaire

Le bouton de réglage de la température moyenne de stockage de l'eau chaude sanitaire (repère 8) se situe en façade du tableau de commande.

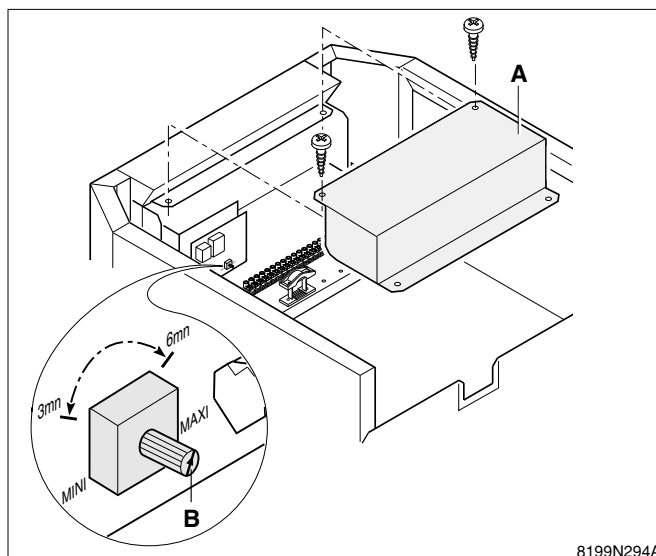
Il est réglé d'usine à 60 °C, et peut être réglé de 10 à 80 °C avec un point dur à 60 °C.



8199N308

● Temporisation de l'arrêt de la pompe de charge

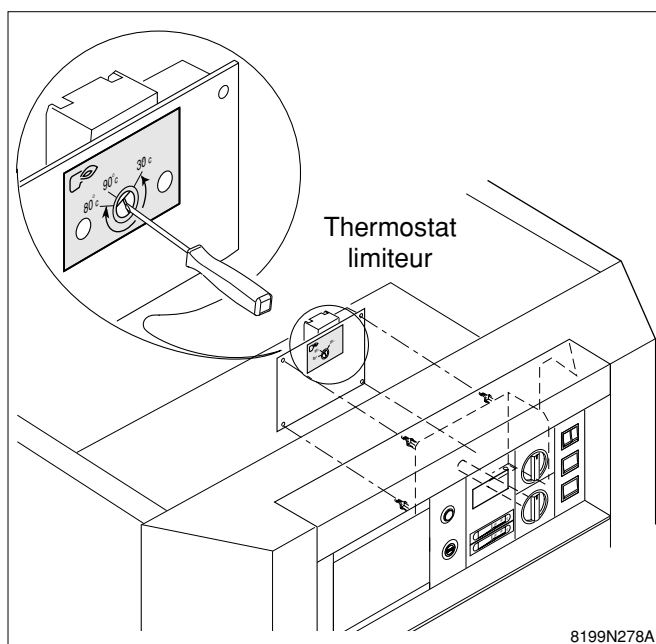
La temporisation de l'arrêt de la pompe de charge eau chaude sanitaire est située sur la carte électronique à l'intérieur du tableau de commande et accessible après avoir ôté le capot A. La temporisation est réglable de 3 à 6 minutes au moyen du potentiomètre B.



8199N294A

● Thermostat limiteur

La température de la chaudière durant la charge du ballon d'eau chaude sanitaire est préréglée d'usine à 80 °C. Cette température peut être modifiée, si nécessaire (réglage possible de 30 à 90 °C ⁽¹⁾), en agissant sur le thermostat limiteur situé sur la carte électronique. Pour y accéder, retirer le capot A (voir schéma ci-dessus) et déclipser la carte électronique.

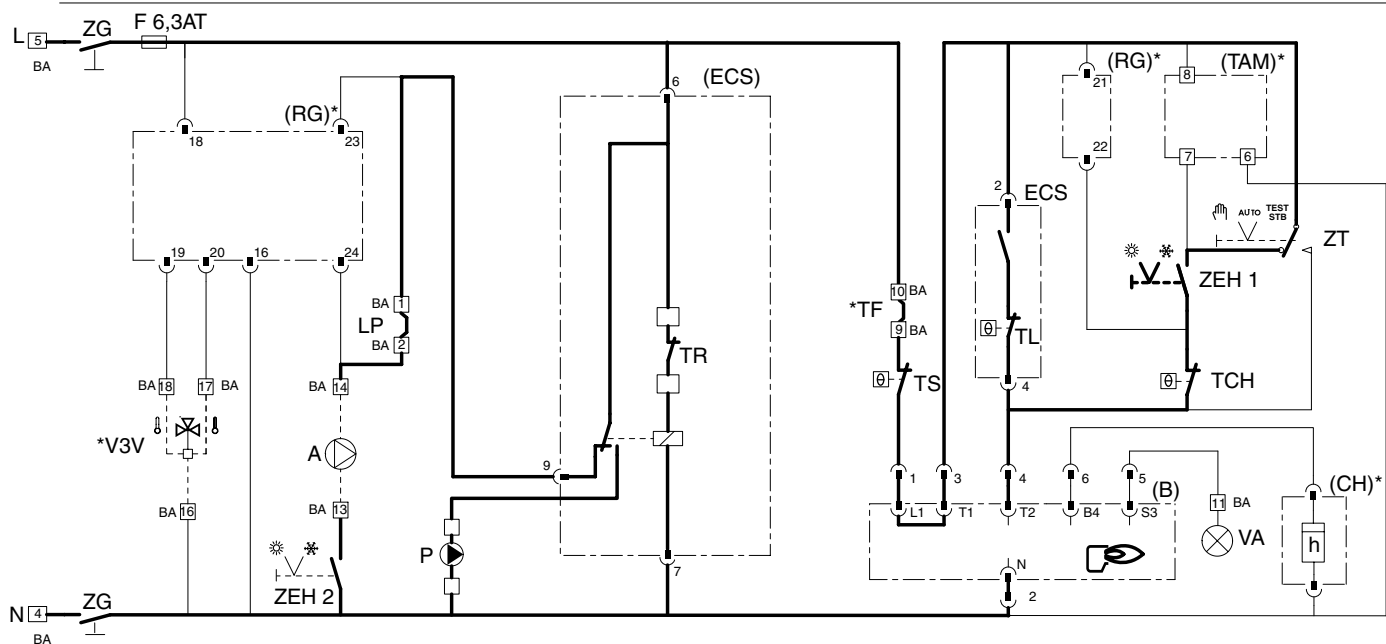


8199N278A

(1) Température maximale préconisée : 85°C

4. SCHEMAS DE PRINCIPE

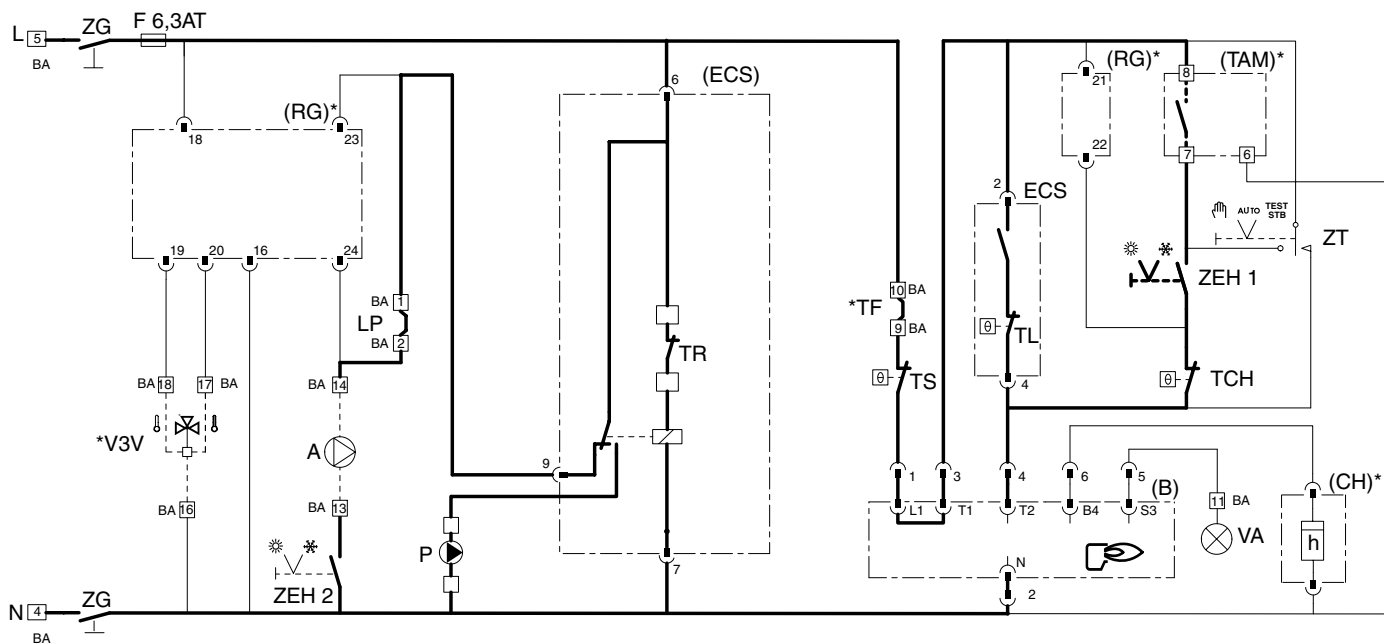
4.1. Installation minimale (sans thermostat d'ambiance, ni régulation SV-matic)



A	Accélérateur	P	Pompe de charge	TS	Thermostat de sécurité	ZT	Interrupteur test
B	Brûleur	RG	Régulation	VA	Voyant alarme	*	Livré en option
BA	Barrette	T	Temporisation	V3V	Vanne 3 voies	---	Monté par l'installateur
CH	Compteur horaire	TAM	Thermostat d'ambiance	ZEH1	Interrupteur Eté/Hiver brûleur		Barrette
ECS	Eau chaude sanitaire	TCH	Thermostat de chaudière	ZEH2	Interrupteur Eté/Hiver accélérateur(s)		Connecteur
F6,3AT	Fusible	TF	Thermostat de fumée	ZG	Interrupteur général		
L	Phase	TL	Thermostat limiteur				
LP	Logique de pompe	TR	Thermostat ballon				
N	Neutre						

8199N593 (8199-4137F - CC2140)

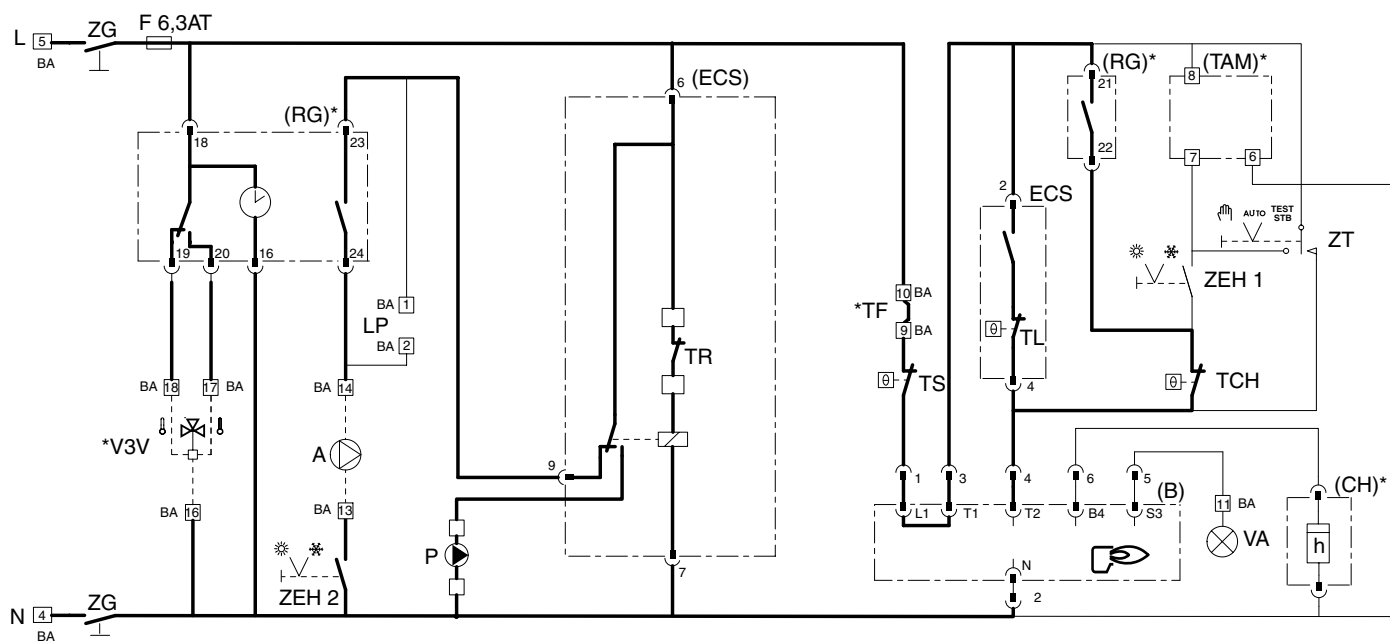
4.2. Installation avec thermostat d'ambiance



A	Accélérateur	P	Pompe de charge	TS	Thermostat de sécurité	ZT	Interrupteur test
B	Brûleur	RG	Régulation	VA	Voyant alarme	*	Livré en option
BA	Barrette	T	Temporisation	V3V	Vanne 3 voies	---	Monté par l'installateur
CH	Compteur horaire	TAM	Thermostat d'ambiance	ZEH1	Interrupteur Eté/Hiver brûleur		Barrette
ECS	Eau chaude sanitaire	TCH	Thermostat de chaudière	ZEH2	Interrupteur Eté/Hiver accélérateur(s)		Connecteur
F6,3AT	Fusible	TF	Thermostat de fumée	ZG	Interrupteur général		
L	Phase	TL	Thermostat limiteur				
LP	Logique de pompe	TR	Thermostat ballon				
N	Neutre						

8199N594 (8199-4137F - CC2141)

4.3. Installation avec régulation SV-matic



A	Accélérateur	P	Pompe de charge	TS	Thermostat de sécurité	ZT	Interrupteur test
B	Brûleur	RG	Régulation	VA	Voyant alarme	*	Livré en option
BA	Barrette	T	Temporisation	V3V	Vanne 3 voies	---	Monté par l'installateur
CH	Compteur horaire	TAM	Thermostat d'ambiance	ZEH1	Interrupteur Eté/Hiver brûleur		Barrette
ECS	Eau chaude sanitaire	TCH	Thermostat de chaudière	ZEH2	Interrupteur Eté/Hiver accélérateur(s)		Connecteur
F6,3AT	Fusible	TF	Thermostat de fumée	ZG	Interrupteur général		
L	Phase	TL	Thermostat limiteur				
LP	Logique de pompe	TR	Thermostat ballon				
N	Neutre						

8199N595 (8199-4137F - CC2142)

Remarque : pour chaque type d'installation, le circuit électrique concerné apparaît en gras.

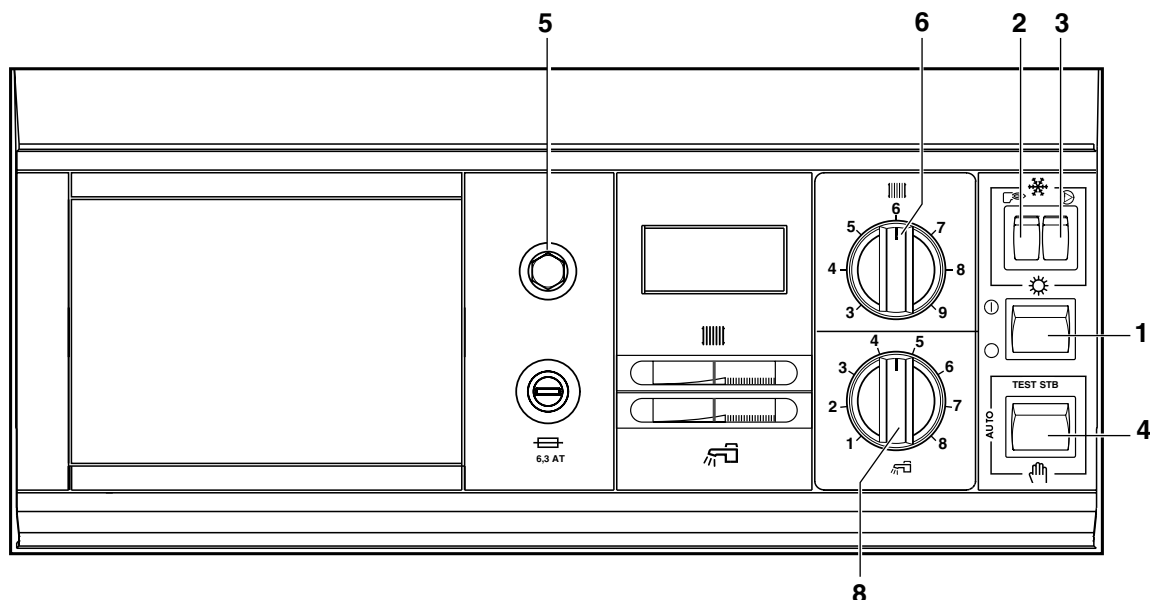
5. MISE EN SERVICE



La première mise en service doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Avant l'allumage de la chaudière, bien vérifier que l'installation chauffage et le circuit d'eau chaude sanitaire sont remplis d'eau.

Vérifier le fonctionnement du groupe de sécurité du préparateur en manipulant le levier de la soupape de sécurité pour laisser échapper quelques gouttes d'eau sanitaire.



8199N353

Effectuer les manipulations de mise en service selon l'ordre chronologique donné ci-après :

- Placer le thermostat de chaudière **6** sur la position choisie (modifier la position de la butée si nécessaire après avoir retiré le bouton du thermostat).

IMPORTANT :

- pour les chaudières équipées d'un **thermostat d'ambiance** ou d'une **régulation SV-matic** régler le thermostat de chaudière au **maxi**.
- en cas d'absence de régulation SV-matic, il est conseillé de ne jamais placer le thermostat de chaudière **6** en-dessous du repère 4 afin d'éviter tous risques de condensation des produits de combustion sur les parois de la chaudière.
- Régler la température moyenne de stockage de l'eau chaude sanitaire à l'aide du bouton rep. **8**. Cette température est pré-réglée d'usine à 60°C (repère **6**), mais peut être réglée de 10 à 80°C.
- Vérifier la position de l'interrupteur à 3 positions **4**, il doit être :
 - soit en position manuelle : chaudières **non équi-**

pées d'un thermostat d'ambiance ou d'une régulation SV-matic,

- soit en position automatique "**AUTO**" : chaudières **équipées** d'un thermostat d'ambiance ou d'une régulation SV-matic.

- Vérifier que le thermostat de sécurité **5** est bien armé. Pour cela, dévisser le capuchon hexagonal et appuyer à l'aide d'un tournevis sur le bouton de réarmement.
- Mettre l'interrupteur Marche/Arrêt **1** sur marche .
- Mettre l'interrupteur brûleur **2** sur hiver .
- Si la chaudière est équipée d'une régulation SV-matic, cet interrupteur est mis hors service par le régulateur.
- Mettre l'interrupteur de l'accélérateur chauffage **3** sur hiver .

● Remarque :

Pendant le réchauffage du ballon, une faible quantité d'eau sanitaire peut s'échapper par le groupe de sécurité par suite de la dilatation de l'eau. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter de ce phénomène absolument normal, prouvant le bon fonctionnement du groupe de sécurité.

6. INFORMATION DE L'UTILISATEUR

L'installateur doit remettre la notice d'utilisation à l'utilisateur et donner toutes les explications nécessaires à ce dernier, pour permettre en toute sécurité le bon fonctionnement de l'installation.

**DIRECTION REGIONALE
ILE DE FRANCE**

9, Esplanade des Droits de l'Homme
B.P. 187 • LOGNES
77437 MARNE-LA-VALLEE CEDEX 02
Tél. 01 64 62 10 40 • Fax 01 64 62 10 37

**DIRECTION REGIONALE
NORD**

Parc Club des Prés
5 A, rue Papin
59658 VILLENEUVE D'ASCQ
Tél. 03 20 79 98 30 • Fax 03 20 33 97 98

**DIRECTION REGIONALE
CENTRE-OUEST**

9, Esplanade des Droits de l'Homme
B.P. 187 - LOGNES
77437 MARNE-LA-VALLEE CEDEX 02
Tél. 01 64 62 14 67 • Fax 01 64 62 13 73

DIRECTION REGIONALE EST

1, route de Strasbourg
67110 REICHSHOFFEN
Tél. 03 88 80 28 80 • Fax 03 88 80 28 88

**DIRECTION REGIONALE
OUEST**

Technoparc de l'Aubinière
6, impasse des Jades
44338 NANTES CEDEX 03
Tél. 02 51 13 29 29
Fax 02 40 49 58 02

**DIRECTION REGIONALE
CENTRE-EST**

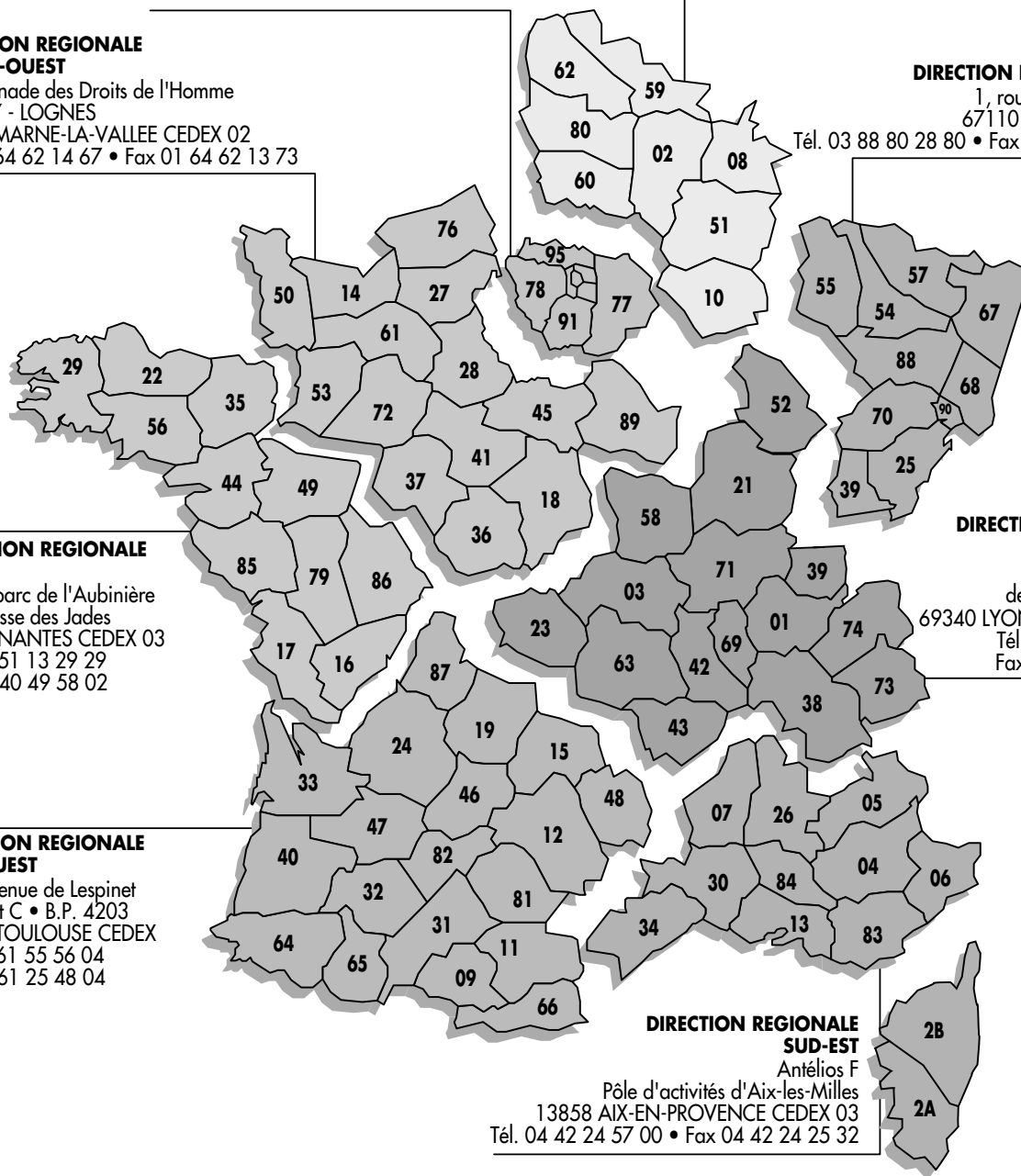
Parc d'Activités
de l'Ouest Lyonnais
69340 LYON-FRANCHEVILLE
Tél. 04 72 38 34 00
Fax 04 78 34 06 99

**DIRECTION REGIONALE
SUD-OUEST**

109, avenue de Lespinet
Bâtiment C • B.P. 4203
31031 TOULOUSE CEDEX
Tél. 05 61 55 56 04
Fax 05 61 25 48 04

**DIRECTION REGIONALE
SUD-EST**

Antélios F
Pôle d'activités d'Aix-les-Milles
13858 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 03
Tél. 04 42 24 57 00 • Fax 04 42 24 25 32



Installateur :



Société de service :



AD 1 h

De Dietrich
T H E R M I Q U E

BP 30 - 57, rue de la Gare
F - 67580 MERTZWILLER

 03 88 80 27 00 - Fax : 03 88 80 27 99
N° IRC : 347 555 559 RCS STRASBOURG